NOTE RELATIVE A LA REDACTION DES ECRITS DES EXAMENS DE DAN 5 & 6^{EME} DAN HAPKIDO

CONDITIONS DE RECEVABILITE

- Être adressé à la F.F.T.D.A. 30 jours avant la date fixée pour l'examen de Dan
- Comporter en 10 pages (minimum) et 20 pages (maximum) de texte au format A4, hors photos, page de garde et de remerciement, et annexes.
- Être rédigé en police « Arial », « Time New Roman » ou « Calibri », taille 12, interligne 1,5.
- Être personnel et authentique, sans aucune mention « copié-collé » sur internet, sauf citations avec références
- Être rédigé en français

RECOMMANDATION POUR LA REDACTION DU BILAN REFLEXIF (5 EME DAN)

Il s'agit pour ce bilan réflexif de présenter et d'analyser votre parcours de pratiquant de Hapkido. Le document pourra intégrer l'ensemble de votre parcours (pratiquant, enseignant, dirigeant, compétiteur, juge, arbitre, organisateur, etc.) et devra faire ressortir l'analyse critique que vous faite de votre expérience (ce que vous avez réalisé, comment et pourquoi vous l'avez réalisé, ce que vous en retirez, ce que vous pourriez modifier, etc.). Enfin, vous aborderez la vision que vous portez sur la suite de votre parcours de Hapkido-in et sur le futur développement du Hapkido plus généralement.

RECOMMANDATION POUR LA REDACTION DE VOTRE MEMOIRE (6^{EME} DAN)

Il s'agit pour ce mémoire d'effectuer des recherches sur la thématique choisie et de traiter tous les aspects du sujet. Votre mémoire sera évalué sur les bases de votre réflexion quant au choix du sujet, la rédaction, les recherches que vous réaliserez pour construire et étayer votre développement ainsi que sur votre capacité à émettre des hypothèses, à vous projeter et à exprimer votre sens critique. C'est un travail rédactionnel qu'il faut élaborer avec soin pour rédiger un écrit original, qui reflète votre implication.

LA REDACTION DE VOTRE BILAN REFLEXIF/MEMOIRE

La rédaction de votre bilan réflexif (5ème Dan) ou mémoire (6ème Dan) nécessite :

- 1. Une page de garde avec vos noms, prénoms, le sujet choisi et le titre du mémoire.
- 2. Un page de remerciement (facultative).
- 3. Un sommaire qui présente votre développement.
- 4. Une introduction, première partie de votre document.
 - a. Pour le bilan réflexif, vous devez décrire brièvement votre parcours et faire ressortir les grands axes (ou parties) que vous traiterez dans votre bilan.
 - Pour le mémoire, vous devez y décrire le sujet traité et formuler votre problématique. Cette dernière présente le problème que vous allez développer en adéquation avec votre sujet. L'introduction doit permettre au lecteur de comprendre votre mémoire de manière globale et le cheminement amenant à votre problématique.
- 5. Un développement qui :
 - a. Pour le bilan réflexif, présentera et analysera des actions ou temps marquants de votre parcours. Ce développement pourra comporter deux à trois parties portant sur des actions/temps différents, ou sur des compétences développées différentes au travers de vos expériences.
 - Pour le mémoire, répond aux questions soulevées par votre problématique. Ce développement pourra comporter deux parties : l'une théorique et l'autre empirique. Les différentes parties de votre développement devront être équilibrées, découler logiquement de la précédente et formulées clairement.
- 6. Une conclusion qui:
 - a. Pour le bilan réflexif, ponctue votre retour d'expérience et ouvre sur la suite de votre parcours de Hapkido-in ainsi que sur votre vision du développement du Hapkido, en lien avec le contenu de votre bilan.

- b. Pour le mémoire, synthétise les principales réponses apportées à votre problématique et les principaux éléments de votre démonstration. Vous présenterez également les limites de votre développement pour illustrer votre recul par rapport au sujet et vous terminerez par une ouverture pour finaliser votre écrit.
- 7. Des annexes et illustrations pourront venir étayer et/ou illustrer vos propos. Ces annexes et illustrations devront être référencées dans votre document. Il est fortement recommandé de soumettre votre mémoire pour lecture et critiques à vos proches afin de l'améliorer avant envoi (corrections des fautes, structure, analyse, manques, incohérences, points critiques, etc.).

RECOMMANDATION POUR LA SOUTENANCE DE VOTRE BILAN REFLEXIF / MEMOIRE

Le bilan réflexif (5^{ème} Dan) et le mémoire (6^{ème} Dan) sont soutenus oralement devant un jury désigné par la F.F.T.D.A qui aura au préalable lu votre production.

Il s'agira pour vous de réaliser un exposé oral de 10 à 15 minutes, suivi d'un entretien de 10 à 15 minutes.

Pour le bilan réflexif, il ne s'agira pas de faire une redite de votre écrit ou de dresser la liste des actions de votre parcours, mais de démontrer la prise de recul que vous avez sur votre expérience et de projeter ce que vous avez retiré de cette analyse en vue du développement du Hapkido en France.

Pour l'oral de mémoire, il ne s'agira pas de convaincre de la pertinence d'une réponse à une question, mais de présenter une réflexion en regard d'une interrogation. Vous devez quitter cette soutenance enrichie, tout comme le jury en sortira enrichi de son côté par les connaissances et le discernement dont doit faire preuve un candidat susceptible de porter le grade auquel vous postulez.

SUJETS DE MEMOIRE ET TUTEUR

Le sujet que vous allez proposer devra être le fruit d'une expérience que vous avez vécue ou d'un projet que vous avez mené dans votre parcours de Hapkido-in (pratiquant, enseignant, arbitre, juge, dirigeant, compétiteur, organisateur, etc.).

Votre sujet sera transmis à la CSDGE pour validation au plus tard 4 mois avant l'examen de « Dan ».

Pour les candidats au 5^{ème} Dan, il n'y a pas de sujet à faire valider. Toutefois, les candidats doivent se faire connaître auprès de la CSDGE au plus tard 4 mois avant l'examen de « Dan » afin de désigner un tuteur pour la rédaction du bilan réflexif.

Un tuteur vous sera proposé pour vous accompagner dans la rédaction de votre mémoire. Toutefois vous pouvez également nous proposer une personne qui puisse correspondre aux critères définis. Dans ce cas la CSDGE devra valider votre tutorat.

LE TUTEUR

ROLE DU TUTEUR

Le tuteur est proposé afin d'aider, échanger, orienter et suggérer au candidat des axes d'amélioration du document final à soumettre pour la soutenance. L'excellence du mémoire fait partie de ses objectifs.

PROFIL DU TUTEUR

Il doit être d'un grade supérieur à celui auquel vous vous présentez et doit avoir une ou plusieurs expériences dans les domaines suivants : enseignement, gestion de club, présidence de ligue, présidence de comité départemental, entraîneur, ex-champion, auteur d'ouvrages, membre de comité directeur, C.T.N, C.T.F, etc. Il est proposé par la CSDGE au candidat ou proposé par le candidat à la CSDGE.